

Mons, le 16 octobre 2023

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 17 octobre 2023 :

Séance publique

QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE

- 1.2. Risques potentiels d'obturation du pertuis situé sur le Rieu d'Amour à Tournai.-
Question de M. le Conseiller provincial Michel PECQUEREAU.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Président du Conseil provincial
Armand BOITE**



Question – Conseil provincial 17 octobre 2023

La presse locale tournaisienne a relevé, au travers d'un arrêté de police du Bourgmestre, des risques potentiels d'obturation du pertuis situé sur le Rieu d'Amour à Tournai.

En effet, d'après un examen réalisé par un technicien communal, des arbres appartenant à la Province de Hainaut présenteraient un état sanitaire insatisfaisant. Certains seraient d'ailleurs tombés, et d'autres menaceraient la sécurité des biens.

Madame la Députée, vous qui êtes en charge d'Hainaut Ingénierie Technique, pourriez-vous nous en dire davantage sur cette situation et surtout, nous rassurer quant à l'état de ce cours d'eau provincial en particulier, mais également sur l'état général des autres cours d'eau hainuyers ?

Je suis convaincu du travail remarquable que réalisent les agents du HIT au quotidien. C'est pourquoi je ne comprends pas **pourquoi** un agent **communal** fait une analyse sur 650 mètres de cours d'eau provinciaux ?

Existe-t-il un réel danger pour les biens qui justifierait un arrêté de police mettant notre Institution en demeure d'abattre ces arbres ?

Je vous remercie d'avance pour les réponses que vous m'apporterez.